

« L'innocent gênant », c'est moi, Bruno Joushomme !

« Je clame mon innocence depuis bientôt 21 ans.

Aujourd'hui, je suis incarcéré à la centrale de Poissy, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour un crime que je n'ai pas commis.

***J'ai été accusé à tort** par ma belle famille d'avoir tué Evelyne, mon épouse, beaucoup plus âgée que moi lors d'un accident de voiture dans lequel elle a péri. Le mobile aurait été son « héritage ». Je n'ai «été jugé qu'en novembre 1998, soit 14 ans après les faits.*

Evelyne et moi nous étions considérés comme des marginaux. En effet, nous avons contracté un mariage dans le but d'ouvrir un foyer d'accueil pour les enfants qui mourraient de faim en Ethiopie.

*Entre le drame et le procès, j'ai passé 14 mois en détention provisoire et été placé en **liberté sous caution pendant plus de 12 ans. Jusqu'en 1997, toutes les chambres d'accusation m'étaient favorables.***

J'ai « survécu » dans l'indignité sociale, dans l'attente du non lieu. Je croyais avoir reconstruit ma vie affective avec la femme qui deviendra la mère de mon fils et qui m'a soutenu sans relâche pendant toutes ces années...

Après avoir reçu l'assurance que le non-lieu serait prononcé, nous avons réalisé notre rêve et conçu Alexandre.

Mais, alors que ma femme était enceinte, ce n'est pas le non lieu qui est arrivé, mais le retour de l'acharnement judiciaire.

Ma marginalité sociale devait se retourner contre moi : je n'étais ni ingénieur, ni médecin, ni avocat ni chef d'entreprise, j'étais un utopiste, humanitaire entravé par une « mise en examen » ; de part et d'autre, nous avons été relégués par nos familles...

Sans doute à bout de force, elle a craqué et, pire encore, par intérêt, elle a retourné sa veste. Pour une raison, ou des raisons qu'elle ne m'a jamais fait connaître, elle m'a quitté, emmenant mon fils avec elle puis s'est brusquement retournée contre moi.

Elle est intervenue auprès du procureur de la République pour demander ma « condamnation » afin d'obtenir le divorce à mes torts exclusifs !

Elle m'a accusé des pires intentions, a proféré des mensonges ignominieux et incontrôlés, a fait de moi un monstre dangereux.

De fait, son témoignage a servi de prétexte pour masquer de graves dysfonctionnements judiciaires. Ajouté à l'acharnement de la famille d'Evelyne mon sort a été définitivement scellé.

Je suis père d'un petit garçon de 11 ans, Alexandre, que je n'ai plus revu depuis que sa mère l'a enlevé en août 1996.

J'ai mal, j'ai très mal à la souffrance en pensant à la souffrance qu'il éprouvera en apprenant la vérité.

J'ai voulu sauver des enfants en péril, c'est Alexandre, mon propre fils « qu'on » a pris en otage et mis en délibérément en perdition !